



JUILLET 2016 : du 06/07 au 29/07

ESPACE ADOS

ENFANT NOM : **PRENOM :**

AGE : ans **EN CAS D'URGENCE ☎ :** **ETS SCOLAIRE :** **PASS PARASOL I Photo**

Enfant en situation de handicap : afin de faciliter l'accueil de votre enfant, merci de prendre contact en amont avec le directeur de l'accueil

OBLIGATOIRE Fiches sanitaires et carnet de vaccination

INFORMATIONS SPECIFIQUES POUR CET ETE

- Le **PROGRAMME** est susceptible d'être adapter en fonction des conditions météo et de la disponibilité des partenaires. Les **ACTIVITES SPORTIVES** seront déterminés au fur et à mesure en lien avec la Ville de Poitiers.
- **PASS PARASOL** permet aux enfants domiciliés dans le Grand Poitiers d'avoir la gratuité pour le bus et de nombreuses activités sportives pendant tout l'été. Pour ce faire, vous pouvez la demander directement auprès de l'accueil du Local en présentant une photo de l'enfant. **OBLIGATOIRE !!!**
- **AIDE DE 27 € DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE** pour chaque enfant âgé de **3 à 16 ans**, famille domiciliée dans la Vienne ayant un **quotient C.A.F. ou M.S.A. inférieur ou égal à 450 € au 1^{er} janvier de l'année en cours** ; pour un **séjour supérieur à 3 jours consécutifs**. Pensez à remplir une fiche de renseignements « Tous en vacances » !
- **AIDE DE 60 € DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE** pour chaque enfant âgé de **3 à 16 ans**, famille domiciliée dans la Vienne ayant un **quotient C.A.F. ou M.S.A. inférieur ou égal à 450 € au 1^{er} janvier de l'année en cours** ; pour un **séjour avec hébergement d'une durée de 5 jours**. Pensez à remplir une fiche de renseignements « Tous en vacances » !

INSCRIPTIONS & PAIEMENT AU LOCAL

- **LUNDI** 13h30 - 18h45
- **MARDI** 13h30 - 18h45
- **MERCREDI** 09h00 - 18h45
- **JEUDI** 09h00 - 12h00 + 13h30 - 18h45
- **VENDREDI** 13h30 - 17h45

■ **VACANCES SCOLAIRES :** fermeture entre 12h00 et 14h00 ainsi que les Matinées des Lundis, Mardis et Vendredis.

AUTORISATION DE SORTIE ET URGENCES MEDICALES

- Dans le cadre des activités proposées aux enfants, nous vous rappelons qu'il vous est vivement conseillé de souscrire un **contrat d'assurance** de personnes couvrant les dommages corporels et matériels.
- **En cas d'accident ou de maladie**, lorsque l'enfant est dans un des Accueils de Loisirs du Local ou fait une activité organisée par le Local, le personnel prévient les parents. En cas d'absence de ceux-ci, il sera fait appel au médecin le plus proche. En cas d'urgence, il sera fait appel aux services de secours les plus proches.
- Les utilisateurs du centre de loisirs sont avertis que les enfants rentrant chez eux ou s'absentant du centre pour différentes activités par leur propre moyen à la fin d'une journée de centre, devront fournir une **autorisation parentale** permanente ou occasionnelle, idem pour les enfants accompagnés par des personnes autres que les responsables légaux.
- **Commission Nationale Informatique et Libertés :** la plupart des informations portées sur le présent questionnaire font l'objet d'un traitement automatisé ; l'article 8 de la loi du 6 janvier 1978 accorde à l'usager un droit d'accès et de rectification sur les informations nominatives le concernant. Cette requête doit être adressée à Monsieur le Directeur.

HORAIRES DES ACCUEILS DE LOISIRS

Voir tableau

RESERVATION & ANNULATION

- L'inscription n'est prise en compte qu'à partir du **règlement** et sur présentation d'un **dossier complet et signé par le responsable légal** de l'enfant.
- Les réservations sont **enregistrées** par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.
- **En cas d'absence**, chaque journée réservée sera facturée sauf pour raisons **médicales justifiées**. Toutefois une tolérance est accordée **pour les demandes faites 15 jours avant la journée annulée** sous la forme d'un avoir, à valoir sur une prochaine réservation.
- Pour les **cas particuliers**, une demande doit être formulée à l'attention de Monsieur le Directeur par écrit ou par courriel : coordsc@lelocal.asso.fr
- Ne seront pas prises en compte les réservations faites par **courrier, téléphone, fax, courriel**.
- Les demandes de remboursement ne pourront pas être prises en compte **au-delà du 15^{ème} jour du mois suivant**.
- Pour les mercredis libérés ou les vacances, **la journée sera facturée entière** quelque soit la durée de présence de l'enfant.

DOCUMENTS A FOURNIR

Le dossier est valable du 01/09 au 31/08

Merci de présenter les originaux :

- Les derniers **avis d'imposition** du foyer
- Le **carnet de santé**
- Le numéro d'allocataire **CAF** ou MSA
- Un justificatif de **domicile**
- L'attestation **AEH** (en situation d'handicap)
- Remplir 1 fiche **d'adhésion** (pour la saison)
- Remplir 1 fiche **sanitaire** (pour la saison)
- Remplir 1 fiche de **réservation** (tous les 2 mois)

TRANSPORT ET REPAS

- Un transport est proposé après la cantine entre les écoles **COLIGNY, PASTEUR, PAUL BLET, DAMIEN ALLARD, JULES FERRY, RENAUDOT, PETIT TOUR, MINIMES** et l'accueil de loisirs. Ne pas oublier de présenter la copie de cette réservation à l'école. Il en va de même de La Rivoline ou de Cornet vers la Fourmière.
- Les repas cochés seront facturés aux familles par la **Ville de Poitiers**, le mois suivant. Si vous devez fournir le repas de votre enfant pour des raisons médicales, n'oubliez pas d'en avvertir l'accueil (la facturation par la Mairie est différente).

REDUCTION

- **Réduction de 10 %** sur les réservations du 2ème enfant et suivant
- A valoir sur l'activité ou sur la période ayant le montant le moins élevé.
- Si réservation sur la même période,
- A la demande des familles.

Je soussigné(e) déclare inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs et au transport collectif pour les jours notés sur cette feuille, et m'engage à respecter le règlement intérieur du Local. De plus, j'autorise le/la Directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs à faire pratiquer toute intervention médicale que nécessiterait l'état de santé de mon enfant. Enfin, j'autorise mon enfant à participer aux différentes sorties et activités organisées par la MCL / Le Local, notamment les sorties à la piscine et à la patinoire.

Fait à Poitiers, le : / / Signature du responsable légal de l'enfant :

○ Chantier Loisirs « Ca Roule Dans Le Parc » au Parc de Blossac du 06/07 au 29/07/16

Au choix maximum 4 jours : Lundi au Vendredi 9h00 / 12h00 - 16h / 19h
et Samedi et Dimanche : 16h / 19h. 1 journée = 1 capital loisirs de 10 €
à valoir sur les activités du Local entre le 01/09/16 et le 31/08/17.

Ne pas oublier de signer l'autorisation parentale.

/07

/07

/07

/07

TARIFS / QF

○ Séjour Asasp Arros - de 14 à 16 ans

7 places du 18 au 22/08

	0 à 413	414 à 518	519 à 727	728 à 900	901 à 1214	1215 à 1491	1492 à 1877	1878 Et +
POITIERS	65	90	115	140	165	180	210	240
Hors P.	78	108	138	168	198	216	252	288

DEPART ET ARRIVEE AU LOCAL

○ PASS PARASOL OBLIGATOIRE 1 PHOTO	MATIN (DU JOURNEE)				APRES-MIDI (ET SOIREE)			
	ACTIVITES / LIEU	HORAIRE / NB MAXI	PIQUE-NIQUE 	TARIFS	ACTIVITES / LIEU	HORAIRE / NB MAXI	PIQUE-NIQUE 	TARIFS
MERCREDI 06/07	○ Le « Welcome P'tit déj »	10h00 - 12h00 / 24			○ Activités sportives / Plein air ou gymnase	13h15 - 17h00 / 24		3 €
JEUDI 07/07	○ Web Radio / Le Local	10h00 - 12h00 / 8			○ Water Jumping / Vivonne	14h00 - 17h00 / 16		15 €
VENDREDI 08/07	○ Atelier Stop Motion / Le Local					10h00 - 17h00 / 24		3 €
LUNDI 11/07	○ Ski Board Nautique / Moncontour					11h00 - 17h00 / 16		15 €
MARDI 12/07					○ Cinéma + atelier culinaire / Le Local	13h00 - 22h00 / 24		8 €
MERCREDI 13/07	○ Journée à la mer					9h00 - 18h00 / 7		8 €
JEUDI 14/07	FERIE							
VENDREDI 15/07	○ Kayak / St Benoît	10h00 - 12h00 / 7		3 €	○ Karting / Migné Auxances	13h00/17h00 / 16		12 €
LUNDI 18/07	○ Accueil libre / Le Local	9h00/12h00 / 12			○ Activités sportives / Plein air ou gymnase	13h15 / 17h00 / 12		3 €
MARDI 19/07					○ Tournoi de ping pong / Le Local	14h00 - 17h00 / 12		2 €
MERCREDI 20/07	○ Web Radio / Le Local	10h00 / 12h00 / 8			○ Aprem Jeux de société / Le Local	14h / 17h00 / 12		2 €
JEUDI 21/07					Accrobranches / Fontaine Le Comte	13h00 / 17h00 / 8		12 €
VENDREDI 22/07					Atelier goûter / Le Local	14h00 / 17h00 / 12		3 €
LUNDI 25/07	○ Activités des jeunes / Le Local	9h00 / 12h00 / 24		3 €	Atelier vélo / Le Local	14h0 / 17h00 / 12		
MARDI 26/07	○ Séjour lac de St Cyr / 12 places					Départ le mardi 26 à 9h00 Retour le mercredi 27 à 16h00 Pour le déjeuner du mardi		15 €
MERCREDI 27/07								
JEUDI 28/07					○ Journée Web Radio / Le Local	10h00 / 17h00 / 24		3 €
VENDREDI 29/07					○ Atelier roman photos / Le Local	10h00 - 17h00 / 24		3 €

Paiement différé au <input type="checkbox"/> 01/08 et au <input type="checkbox"/> 01/09 CB / CESU (- de 6 ans) / Espèces / Chèque / Chèque Vacances			Séjour	€	Activités	€
	Adhésion	€	Réduction	-	€	Total

Pour les sorties kayak et piscine un test d'anti panique et un certificat de 25 m natation sont obligatoires. Pour obtenir ces documents il vous faut contacter votre piscine de secteur. Les tests sont gratuits